

25 mars 2013

Présentation de l'étude

L'Arc jurassien est un territoire transfrontalier franco-suisse, comprenant la région de Franche-Comté et les cantons suisses de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud.

Dans le cadre des réflexions menées sur la stratégie territoriale de cet espace, la préfecture de la région Franche-Comté a lancé une démarche visant à élaborer un plan stratégique pour le développement durable de l'Arc jurassien. Cette démarche insiste notamment sur l'organisation de la coopération côté français, entre les services de l'Etat et les collectivités.

Côté suisse, **arcjurassien.ch**, l'association qui regroupe les quatre cantons précités, a également souhaité mener une démarche similaire, permettant d'identifier les enjeux helvétiques de la coopération avec l'Arc jurassien français.

Les deux démarches, suisse et française, se rejoignent ensuite pour co-piloter l'élaboration du plan stratégique pour le développement durable de l'Arc jurassien franco-suisse.

La MOT a été retenue côté français par la préfecture de région Franche-Comté en septembre 2012 pour accompagner ce travail et a été mandatée par **arcjurassien.ch** en mars 2013 pour réaliser la mission côté suisse.

Objectifs de l'étude

L'étude de grande ampleur vise à définir les enjeux prioritaires de développement de l'Arc jurassien franco-suisse.

Pour permettre d'élaborer des projets stratégiques, elle propose des pistes d'amélioration de la connaissance partagée de part et d'autre de la frontière. Pour ce faire, le travail consiste à élaborer un diagnostic territorial transfrontalier partagé, portant sur une dimension quantitative (territoire, actions de coopération transfrontalière) et qualitative (thématiques de coopération à l'œuvre, atouts, opportunités, faiblesses et menaces pour le territoire analysé, jeu des acteurs...).

La démarche comporte une dimension prospective importante qui doit aboutir à l'élaboration de scénarios d'évolution de la coopération sur le territoire en fonction des orientations thématiques prises et des options de réorganisation de la gouvernance proposée.

Déroulement de l'étude

Le calendrier de l'étude comporte trois phases :

La phase 1 permettra d'identifier et de localiser les enjeux prioritaires de coopération propres à chaque côté de la frontière. Elle donne lieu à une restitution française (réalisée le 26 mars 2013) et à une restitution suisse (début juin 2013). Un document de diagnostic transfrontalier présentera lors d'une réunion transfrontalière les enjeux partagés de chaque côté de la frontière (juin 2013).

La phase 2 permettra de travailler sur les enjeux de coopération propres à quatre espaces transfrontaliers de l'Arc jurassien. Quatre ateliers territoriaux pluri-thématiques franco-suisse se tiendront entre juin et septembre 2013 et réuniront ainsi les acteurs concernés : nord franc-comtois et canton du Jura, espace du Pays horloger, du PNR du Doubs et de l'Agglomération urbaine du Doubs, aire de coopération Mont d'Or – Chasseron, ainsi qu'enfin le Haut-jura et le Jura vaudois. Ils permettront de hiérarchiser les thématiques clés et de faire émerger des projets transfrontaliers prioritaires

La phase 3 permettra de synthétiser l'ensemble des éléments stratégiques partagés par les partenaires français et les partenaires suisses, sous la forme d'un plan stratégique territorial et d'une feuille de route proposant des actions à mener à court, moyen et long terme. Des propositions d'amélioration de la gouvernance pour la coopération transfrontalière dans l'Arc jurassien seront également produites.

